

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 29 août 2022
Président : M. Marco CARENZA
Rapport sur : Préavis N° 2022/43
Rapporteur : Mme Marina ALBERTI

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2022/43 « Demande d'un crédit d'études et de réalisation de CHF 2'258'100.- TTC pour le réaménagement des locaux communaux de la place du Château 1, 3, 5, 10 et de la Ferme du Manoir »,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'258'100.- TTC pour le réaménagement des locaux communaux de la place du Château 1, 3, 5, 10 et de la Ferme du Manoir ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 30 ans.

L'amendement demandant d'exclure la Bretèche de l'étude est refusé par 48 non, 18 oui et 9 abstentions.

Les conclusions du préavis sont acceptées par 68 oui, 3 non et 5 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 30 août 2022.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :